

## **Producteurs**

### **Notre réponse**

#### **En électricité :**

Les producteurs sont le premier maillon de la chaîne. Ils produisent de l'électricité qu'ils vendent à d'autres opérateurs (fournisseurs, intermédiaires ou gros consommateurs). Les fournisseurs vendront ensuite cette énergie au consommateur final.

En tant que client final, vous n'aurez donc pas de contact direct avec les producteurs.

En Belgique, plusieurs sources de production d'électricité existent :

- La production centralisée (dans les centrales nucléaires ou au gaz).  
Exemples : centrales nucléaires de Tihange et de Doel, centrale au gaz de Drogenbos.
- La production décentralisée à partir de sources d'énergies renouvelables ou « vertes » (éoliennes, hydroélectricité, panneaux photovoltaïques, cogénération, etc.)

Les consommateurs résidentiels disposant d'une installation de panneaux photovoltaïques sont également devenus ces dernières années des petits producteurs d'électricité verte.

#### **En gaz :**

Le sous-sol belge ne contient pas de gaz naturel. Dès lors, la Belgique importe le gaz naturel de pays comme la Norvège et les Pays-Bas.

Aujourd'hui, les régions essaient également de promouvoir la production de gaz issu de la transformation de sources d'énergies renouvelables, soit par fermentation, soit par traitement thermo-chimique (on parlera alors de biogaz, de gaz de synthèse ou de biométhane).

## **Références légales**

### **Documents type**

Date de mise à jour: Mercredi 10/10/18